

Stat'ur conjoncture

Novembre 2021 – N°37

Au troisième trimestre 2021, les embauches en CDI et en CDD de moins d'un mois progressent en annuel

Alors que le second trimestre affichait une hausse importante des embauches pour l'ensemble des contrats, au 3^{ème} trimestre l'évolution est plus mesurée. Seules les déclarations en CDD de courte durée poursuivent leur croissance, permettant de réduire le recul trimestriel à 18,9%.

L'impact de la mise en place d'un pass sanitaire dès le 21 juillet pour les lieux de loisirs et culture et dès le 9 août pour accéder aux établissements du secteur des HCR, a encouragé le recours à des CDD d'un mois ou moins pour couvrir les besoins de la saison estivale.

Les embauches en CDI restent majoritairement masculines, avec 55,0% d'hommes. Cependant, le recours à des femmes reste plus important dans le secteur des services.

Comparées à la situation d'avant crise, les embauches en CDI progressent de +4,6% en Haute-Corse. Les contrats pérennes restent concentrés en Corse-du-Sud à plus de 58%.

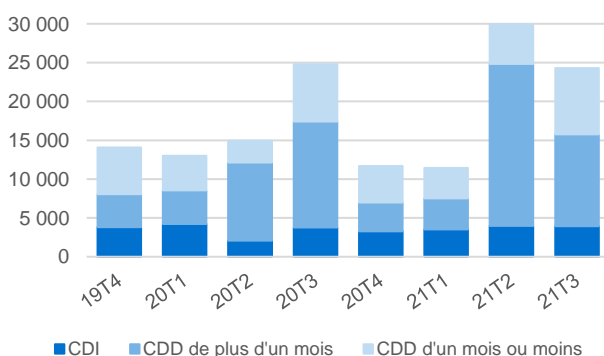
Seules les embauches dans les établissements de 250 salariés et plus progressent comparées au trimestre précédent.

Les tendances

La croissance trimestrielle relevée fin juin (+162,1%) ne se poursuit pas au troisième trimestre (-18,9% - Tab1) avec une baisse de 5 648 DPAE. Comparées à fin 2019, les embauches augmentent de près de 10 260 DPAE (+73,0%). Les CDD d'un mois ou moins sont les seuls à progresser (+66,6%) et pèsent désormais pour 35,2% des embauches du trimestre (+18 points comparés à fin juin - Graph1). Ils sont principalement concentrés dans les services (59% - Graph2). Les CDI perdent 65 DPAE (-1,6%) mais comptent 107 déclarations supplémentaires par rapport à fin 2019 et 154 en annuel. Le recours à des CDD de plus d'un mois recule fortement (-43,2%) avec la perte de 9 009 DPAE. 42% des déclarations pour ce type de contrat relèvent du secteur des HCR. S'il n'atteint pas son niveau de 2020 (-1 807 DPAE), il reste supérieur de 179,1% à celui relevé en fin d'année 2019.

GRAPHIQUE 1

Evolution trimestrielle selon le type de contrat



Source : Urssaf

TABLEAU 1

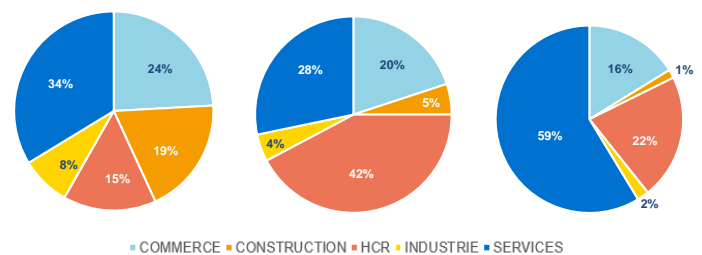
Evolution des déclarations d'embauches par type de contrat

	Déclarations d'embauches		Evolution par rapport au	
	2021T3	2021T2	2020T3	2019T4
CDI	3 913	-1,6%	4,1%	2,8%
CDD de plus d'un mois	11 833	-43,2%	-13,2%	179,1%
CDD d'un mois ou moins	8 567	66,6%	15,6%	42,5%
Total	24 313	-18,9%	-2,0%	73,0%

Source : Urssaf

GRAPHIQUE 2

Répartition des contrats par secteur d'activités



Source : Urssaf



Les secteurs les plus dynamiques

Les CDI évoluent en annuel de +58,8% et de +92,9% par rapport à fin 2019 dans les activités liées au sport, avec un gain respectif de 20 et 26 DPAE. Avec 82,4% de déclarations en plus (+28 DPAE), les activités hospitalières sont les plus dynamiques par rapport à la mesure prise en fin d'année 2019. Elles progressent également de 21,6% en annuel. Si le commerce présente la plus forte évolution annuelle (+61,9%), la tendance reste à la baisse par rapport à 2019 (-8,1%). Le recours à des CDD de plus d'un mois augmente en annuel de 66,2% dans le secteur action sociale sans hébergement (+47 DPAE). Avec 55 DPAE en CDD de plus d'un mois, le commerce de véhicules automobiles se démarque également ce trimestre en raison d'une croissance annuelle de +57,1% et de +103,7%, par rapport à la situation d'avant crise. Comparés à cette période, l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée enregistre 443 déclarations supplémentaires pour ce type de contrat.

Le secteur du commerce.....

Les CDI du secteur du commerce progressent en annuel avec +7,3% (gain de 2 851 DPAE), mais également comparés à fin 2019 avec +2,2% (+21 DPAE). En annuel, les CDD de plus d'un mois gagnent 43 DPAE (+1,9%) et 1 351 DPAE par rapport à la période d'avant crise (+133,8%).

Le 3^{ème} trimestre 2020 autorisait la reprise de l'ensemble des activités du secteur sans contrainte de jauge de fréquentation. En 2021, la levée des mesures restrictives dès la fin du second trimestre, encourage les embauches dans les établissements du secteur du commerce.

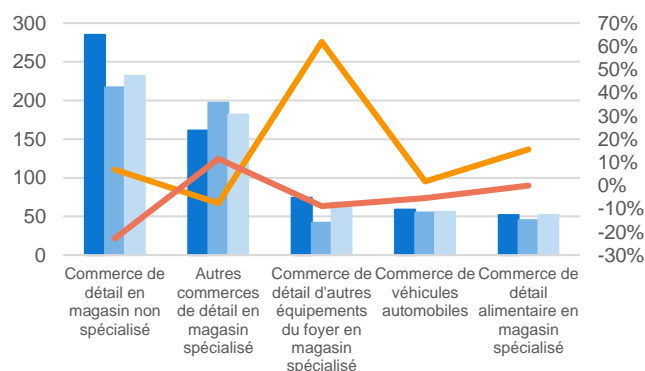
Les graphiques 3 et 4 recensent les activités du secteur du commerce, qui ont enregistré le plus d'embauches. 944 DPAE en CDI et 2 361 en CDD longs ont été comptabilisées au cours du 3^{ème} trimestre 2021. Le commerce de détail en magasin non spécialisé conserve sa position et gagne 15 DPAE en CDI et 96 en CDD de plus d'un mois par rapport à 2020, avec respectivement +6,9% et +11,7%. Pour ce secteur, les CDD de plus d'un mois affichent la plus forte progression comparée à 2019 (+296,1% avec 687 DPAE en plus). Avec 182 DPAE en CDI et 554 en CDD longs, les autres commerces de détail en magasin spécialisé conservent leur deuxième place bien qu'ils n'atteignent pas le niveau mesuré au 3^{ème} trimestre 2020. Le commerce de détails d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé poursuit sa croissance avec 115 CDD de plus d'un mois et réintègre le top 5 des CDI avec 68 DPAE à son actif (26 déclarations en plus en annuel), en lieu et place de l'entretien et réparation de véhicules, en recul de 12,1%. Le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé reste dynamique indifféremment du type de contrat. Pour ce secteur, les contrats pérennes retrouvent leur niveau d'avant crise et les CDD de plus d'un mois progressent en annuel de +1,8%, accentuant la croissance relevée en 2020 (+164,6% par rapport à fin 2019). Contrairement au commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac, dont le recours à des CDD de plus d'un mois diminue en annuel de 25,1%, avec la perte de 44 déclarations. Les CDI stagnent en annuel dans le commerce de véhicules automobiles mais reculent de 5,4% par rapport à la mesure prise en fin d'année 2019.

Les secteurs les moins dynamiques

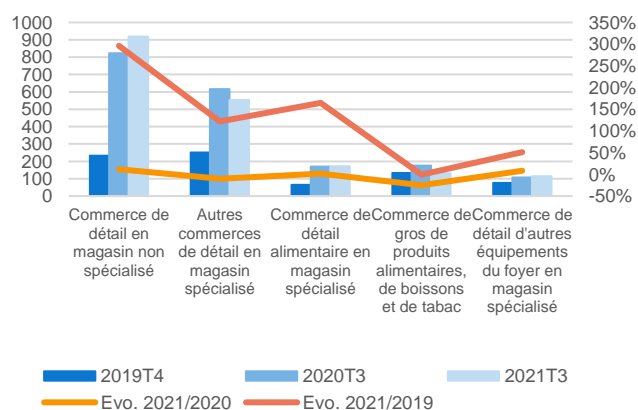
Par rapport au troisième trimestre 2020, les contrats pérennes dans l'hébergement médicalisé reculent de 28,9%, avec la perte de 15 DPAE. Alors qu'ils maintenaient une stabilité dans les activités des sièges sociaux en 2020, les CDI reculent de 16,3% ce trimestre. Par rapport à fin 2019, les embauches en CDI dans les autres travaux de construction spécialisés diminuent de 21,2% (-80 DPAE). Pour ce secteur d'activité, les CDD de plus d'un mois régressent de 37,8% (-154 DPAE). En annuel, le repli reste cependant plus marqué dans la location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués, dont les embauches en CDD de plus d'un mois sont divisées par 2, pour atteindre 44 DPAE. Comparé à fin 2019, le secteur de la construction a moins eu recours à des contrats non pérennes au cours du 3^{ème} trimestre 2021, notamment pour les autres travaux de construction spécialisés (-37,8%) et les travaux de finition (-22,6%). En annuel, les renforts en CDD de plus d'un mois diminuent également pour ces secteurs.

GRAPHIQUES 3 et 4

Principales embauches en CDI



Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf



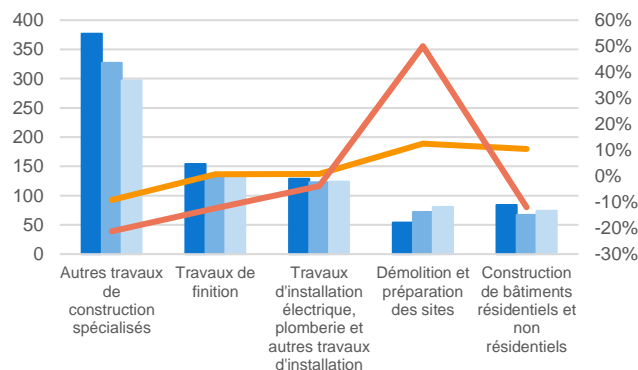
Le secteur de la construction

Au 3^{ème} trimestre 2021, les CDI diminuent en annuel de -2,6% avec la perte de 20 DPAE mais également par rapport à la situation d'avant crise (-10,0%). Les CDD de plus d'un mois sont également en baisse : -17,0% en annuel avec 122 DPAE en moins et -26,0% par rapport à la mesure prise en fin d'année 2019, avec la perte de 209 DPAE.

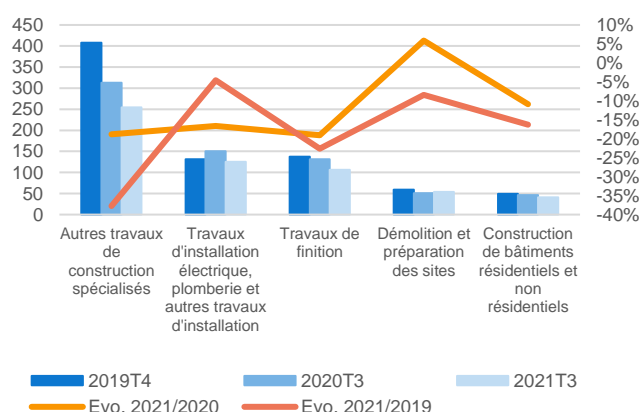
Les DPAE sont principalement concentrées dans les autres travaux de constructions spécialisés avec 39,9% des CDI et 42,6% des CDD de plus d'un mois. Le nombre de DPAE est en recul en annuel avec une diminution de 30 CDI (-9,2%) et de 59 pour CDD longs (-18,9%). Aucun ne retrouve son niveau d'avant crise. Ils affichent un recul respectif de -21,2% et -37,8%. Pour les contrats pérennes, seules les activités de démolition et préparation de sites progressent comparées à fin 2019 (+50%). Les CDD longs ne suivent pas cette tendance (-8,5%) mais restent stables par rapport au 3^{ème} trimestre 2020. Indifféremment du type de contrat, les travaux de finition diminuent par rapport à fin 2019. Le besoin en renfort en CDD de plus d'un mois dans la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels ne retrouve pas son niveau de 2020 (-13 DPAE), alors que les déclarations en CDI évoluent de +10,5%. Les travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation ne renouent pas avec la croissance quel que soit le type de contrat observé. Au 3^{ème} trimestre, le secteur de la construction manque de dynamisme et peine à retrouver son niveau d'avant crise, avec un total recensé sur la période de 744 DPAE en CDI et 596 en CDD de plus d'un mois.

GRAPHIQUES 5 et 6

Principales embauches en CDI



Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

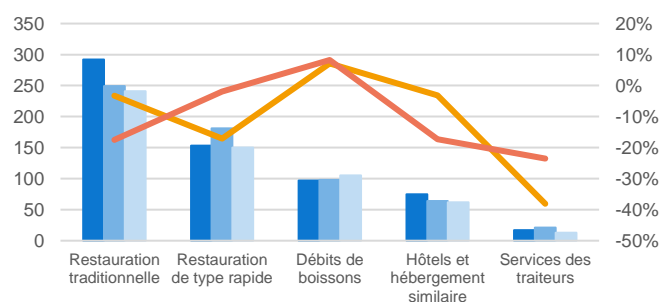
Le secteur des Hôtels, Cafés et Restaurants....

Avec 591 DPAE, les CDI perdent en annuel 55 déclarations et 72 DPAE, comparées à 2019 (-10,9%). Les CDD de plus d'un mois comptabilisent 5 000 DPAE et évoluent en annuel de -23,4%. Pour ce type de contrat, la tendance par rapport à fin 2019 est à la hausse (+642,9%).

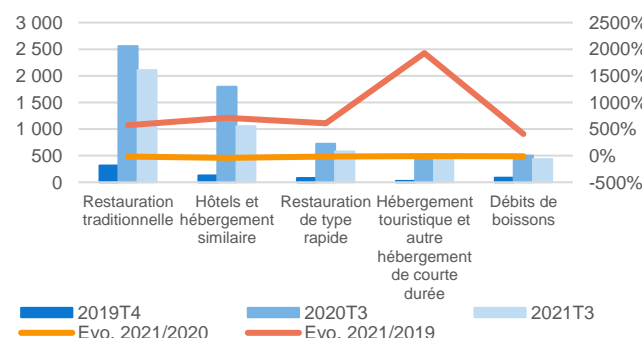
Dès le mois de juin, la levée des mesures restrictives permet aux HCR une reprise complète de leurs activités. Cependant, une mesure préventive est mise en place à compter du 9 août, avec l'obligation de présentation par les consommateurs d'un pass sanitaire, pour accéder aux établissements du secteur. Au 3^{ème} trimestre, 40,8% des embauches en CDI et 42,2% des CDD de plus d'un mois sont concentrées dans la restauration traditionnelle. En annuel, elles régressent respectivement de -3,2% et -17,5%. La restauration de type rapide suit la même tendance, avec la perte de 31 DPAE en CDI (-17,1%) et 144 en CDD longs (-19,9%). Les embauches en contrat pérenne dans les débits de boissons, sont les seules à progresser en annuel (+7,4%). Pour ce secteur, les CDD longs ne suivent pas cette tendance et diminuent de 13,3%. Les hôtels et hébergement similaire ne retrouvent pas leur niveau de 2020 en raison notamment de la mise en place du pass sanitaire : les CDI diminuent de 3,1% (perte de 2 DPAE) et les CDD longs de 41,4% (-743 DPAE). Le besoin en renfort dans l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée recule de 8,5% (-43 DPAE en CDD de plus d'un mois), traduisant un manque de visibilité de la part des établissements en raison d'un contexte encore fragile. Le service des traiteurs conserve sa position au top 5 des CDI, mais ne progresse pas.

GRAPHIQUES 7 et 8

Principales embauches en CDI



Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf



Le secteur de l'industrie....

Les embauches en CDI progressent de +14,1%, avec 39 DPAE en plus en annuel, pour atteindre le chiffre de 315. Avec 531 DPAE, les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance à la hausse et perdent 52 DPAE (-8,9%). Par rapport à la situation d'avant crise, les embauches dans ce secteur évoluent de +16,2% pour les CDI et +75,3% pour les CDD de plus d'un mois.

Les industries agro-alimentaires conservent leur 1ère place au top 5 et pèsent pour 53,7% des CDI avec 169 DPAE et 70,8% des CDD longs (376 DPAE). Si les contrats pérennes restent stables en annuel, les CDD longs ne suivent pas cette tendance (-9,2%). Les embauches dans l'industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines poursuivent leur croissance annuelle avec +13,8% pour les CDI et +19,5% pour les CDD longs. Pour les contrats pérennes, la croissance annuelle est plus marquée dans le secteur de l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux (+31 DPAE), qui intègre le top 5 en lieu et place du bois et papier, qui n'enregistre que 9 DPAE ce trimestre. En parallèle, les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance (-31,3% soit -5 DPAE), l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux cède sa place à la métallurgie et fabrication de produits métalliques, particulièrement dynamique ce trimestre (+80,0% avec 8 DPAE en plus en annuel). Les contrats pérennes pour cette activité progressent de 104,7% (+14 DPAE). Les embauches dans la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné perdent en annuel 4 DPAE en CDI et 3 en CDD de plus d'un mois alors qu'elles restent particulièrement dynamiques par rapport au niveau d'avant crise, avec respectivement +19 et +16 DPAE.

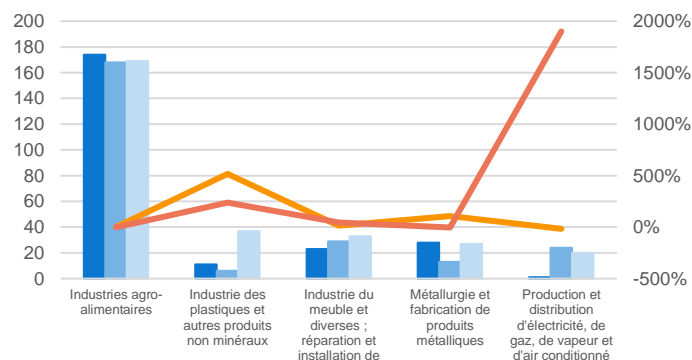
Le secteur des services....

En annuel, les CDI progressent avec un gain de 126 DPAE (+10,6%) contrairement aux CDD de plus d'un mois qui perdent 149 DPAE (-4,3%). Par rapport à fin 2019, les CDI et les contrats non pérennes évoluent respectivement de +17,6% et +130,7%.

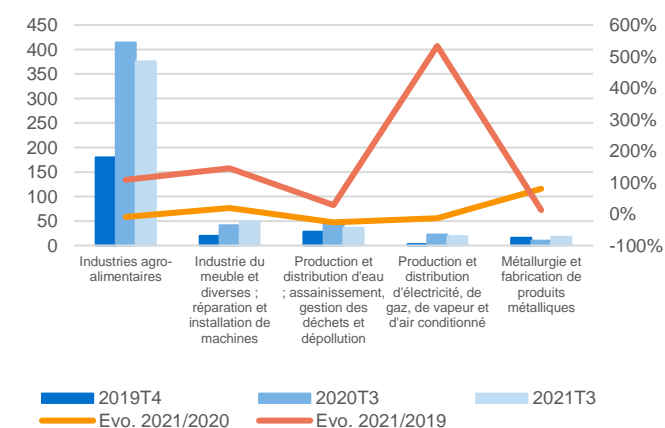
Au 3^{ème} trimestre, le secteur des services compte 1 319 DPAE en CDI et 3 345 en CDD de plus d'un mois. 17,6% des CDI et 21,5% des contrats non pérennes relèvent des activités de services administratifs et de soutien. En annuel, ils ne suivent pas la même tendance, avec respectivement +35,7% et -9,2%. La possible reprise des activités d'arts, spectacles et activités récréatives, accompagnée de la mise en place d'un pass sanitaire dès le 21 juillet, entraîne une hausse du nombre de déclarations en CDD de plus d'un mois (+19,7% en annuel) et une croissance record comparée à fin 2019 (+401,0%). Avec 194 DPAE en CDI, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie renouent avec la croissance (+7,2%). Le recours à des CDD de plus d'un mois dans ce secteur reste stable. Avec 107 DPAE, les activités pour la santé humaine intègre ce trimestre le top 5 des CDI en lieu et place des autres activités de services, en recul de 3,9% et pour laquelle les CDD de plus d'un mois décroient plus fortement (-14,3%), avec la perte de 54 DPAE. L'action sociale et hébergement médico-social occupe désormais la seconde position du top 5, avec 216 DPAE en CDI. Avec 148 DPAE, le secteur des transports et entreposage perd une place au classement des CDI mais reste dynamique. A contrario, le recours à des CDD de plus d'un mois est en recul annuel de 30,0% (-185 DPAE) pour cette activité.

GRAPHIQUES 9 et 10

Principales embauches en CDI



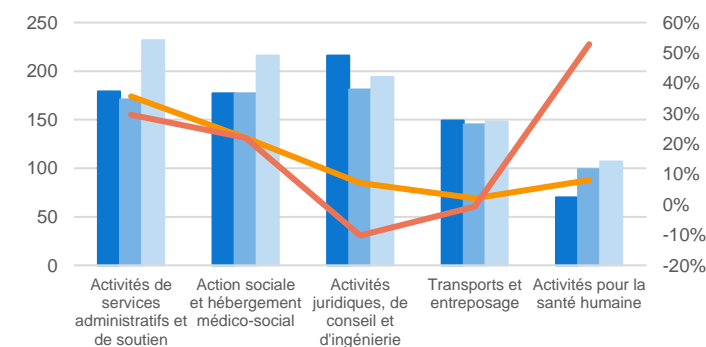
Principales embauches en CDD de plus d'un mois



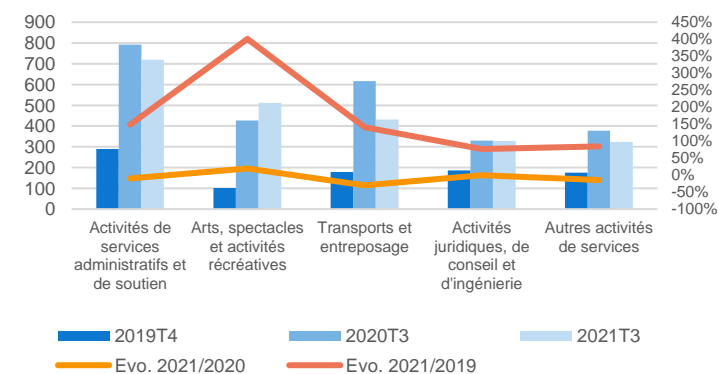
Source : Urssaf

GRAPHIQUES 11 et 12

Principales embauches en CDI



Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

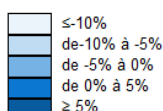
Hausse annuelle des effectifs en CDI plus marquée en Haute-Corse

CARTE 1

Les embauches en CDI

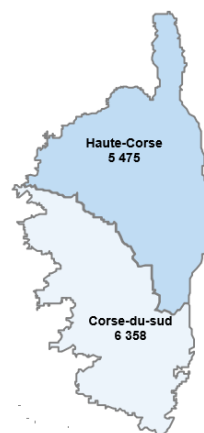


Evolution 2021/2020 :



CARTE 2

Les embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

Les DPAE restent principalement concentrées en Corse-du-Sud, qui compte 56,1% des déclarations du trimestre en CDI et 53,7% en CDD de plus d'un mois. Pour les contrats pérennes, indifféremment du type de contrat, la tendance est à la hausse, mais ils évoluent annuellement plus fortement en Haute-Corse (+9,2% contre +0,4%), qui enregistre 145 déclarations supplémentaires. Le besoin en CDD de plus d'un mois est en recul sur l'ensemble du territoire Corse. La décroissance reste plus marquée en Corse-du-Sud (-18,5%), avec la perte de 1 448 déclarations par rapport au 3^{ème} trimestre 2020. Avec 5 475 déclarations en CDD de plus d'un mois réalisées ce trimestre, la Haute-Corse affiche une décroissance de 6,2%.

Les CDI par taille d'entreprise

Au 3^{ème} trimestre 2021, les embauches augmentent de 4,1% en annuel et de 2,8% par rapport à fin 2019.

47,4% des DPAE du trimestre sont enregistrées par les établissements de moins de 10 salariés, qui régressent aussi bien en annuel (-119 DPAE), que par rapport à fin 2019 (-19 DPAE). Cette situation s'explique par une décroissance dans les secteurs du commerce, de la construction et des HCR : avec respectivement un recul annuel de -10%, -14,5% et -11,7%. Contrairement aux entreprises de 10 à 49 salariés pour lesquelles les embauches augmentent dans chaque secteur d'activité, les établissements de 50 à 249 salariés affichent les reculs les plus importants avec la perte annuelle de 45 et 121 DPAE par rapport à fin d'année 2019. 55% de leurs embauches relèvent des services, qui progressent de +6% en annuel. Les décroissances (-9,0% et -21,0%) s'expliquant par une diminution importante des embauches (-27% en annuel et -49,6% comparées à 2019) dans le secteur du commerce, qui pèse pour 31% des DPAE du trimestre. Les établissements ayant 250 salariés et plus sont les plus dynamiques ce trimestre : +158 DPAE en annuel et +147 par rapport à fin 2019.

Les embauches dans les services sont les plus représentées et progressent de +86,6% en annuel et +48,8% par rapport à fin 2019. Le commerce pèse désormais pour 31% des DPAE enregistrées par ces établissements (+17 points en annuel). Ce secteur enregistre des croissances records avec 111 DPAE en plus en annuel (+740,0%) et 33 de plus par rapport à fin 2019 (+281,8%).

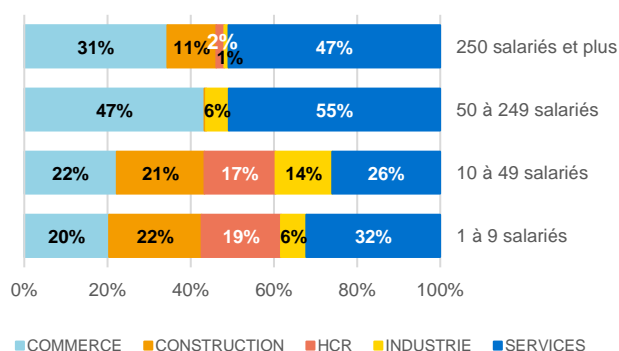
TABLEAU 2

Evolution par taille d'entreprises

	Evolutions		
	2021T3	2021T3 / 2020T3	2021T3 / 2019T4
1 à 9 salariés	1 856	-6,0%	-1,0%
10 à 49 salariés	1 335	13,6%	8,1%
50 à 249 salariés	454	-9,0%	-21,0%
250 salariés et plus	268	143,6%	121,5%
Total général	3 913	4,1%	2,8%

GRAPHIQUE 13

Répartition par taille d'entreprise et secteur d'activité



Source : Urssaf



Les CDD de plus d'un mois par taille d'entreprise

Les embauches en CDD de plus d'un mois ne progressent pas en annuel (-13,2%) alors que l'ensemble des établissements améliore fortement son niveau d'avant crise. En annuel, seules les embauches dans les entreprises de 250 salariés et plus progressent (+23,5%). Cette hausse s'explique par le dynamisme des secteurs les plus représentés pour cette taille d'entreprises avec +114% pour le commerce, +11% pour les HCR et +21% pour les services. Comparés au 3^{ème} trimestre 2020, le recours à des CDD de plus d'un mois dans les secteurs de la construction et des HCR diminue respectivement de 20% et 15% dans les établissements de moins de 10 salariés (perte de 93 et 624 DPAE). Les services, qui pèsent pour 23% des déclarations effectuées par ces établissements, progressent de +4%, avec 61 DPAE supplémentaires.

Les embauches régressent plus fortement pour les 10 à 49 salariés (-21,1%), en raison d'une perte annuelle de 733 DPAE dans le secteur des HCR, qui pèse pour 37% des déclarations du trimestre, contre 47% en 2020.

Bien que les déclarations restent principalement concentrées dans les services, pour les établissements de 50 à 249 salariés, ces dernières diminuent de 27% (-250 DPAE). Le recul annuel reste plus marqué dans les HCR (-52%), qui pèsent désormais pour 12% des déclarations du trimestre (-9 points en annuel).

Le profil des embauches en CDI

Les hommes représentent 55,0% des CDI. En annuel, les embauches féminines progressent de +17,5%, alors qu'elles diminuent de 4,8% pour les hommes. Par rapport à fin 2019, la tendance est la même avec +14,6% pour les femmes et -5,2% pour les hommes.

Dans l'ensemble, la tranche d'âge des 50 et plus reste la moins représentée ce trimestre, aussi bien pour les femmes (15,8%) que pour les hommes (17,1%).

Les embauches d'hommes âgés de moins de 35 ans diminuent, avec un recul plus marqué pour ceux de plus de 25 ans (-98 DPAE). La tranche d'âge des 35 à 49 ans progresse le plus en annuel avec 98 embauches féminines supplémentaires et 23 embauches masculines en plus.

30,7% des femmes sont âgées de 25 ans à 34 ans et 32,7% des hommes de 35 à 49 ans.

46% des femmes embauchées relèvent des activités liées aux services (+23,1% en annuel). C'est le secteur où les femmes sont plus représentées comparées aux hommes, avec 61,8%. Leur part est de 51,6% dans le commerce, les déclarations concernant des femmes dans ce secteur progressent de +23,9%.

Les embauches masculines sont concentrées à hauteur de 32% dans le secteur de la construction, qui enregistre ce trimestre une baisse de ses besoins en renfort (-2,4%).

Malgré la reprise de l'ensemble des activités du secteur des HCR, les déclarations ne représentent que 15% des embauches féminines et masculines du 3^{ème} trimestre 2021, en baisse respective de 1,1% et 13,8%.

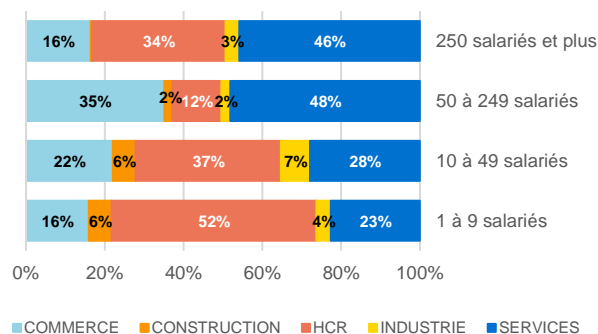
TABLEAU 3

Evolution par taille d'entreprises

	2021T3	Evolutions	
		2021T3 / 2020T3	2021T3 / 2019T4
1 à 9 salariés	6 611	-9,7%	227,1%
10 à 49 salariés	3 221	-21,1%	133,4%
50 à 249 salariés	1 428	-19,5%	131,8%
250 salariés et plus	573	23,5%	157,0%
Total général	11 833	-13,2%	179,1%

GRAPHIQUE 14

Répartition par taille d'entreprise et secteur d'activité



Source : Urssaf

TABLEAU 4

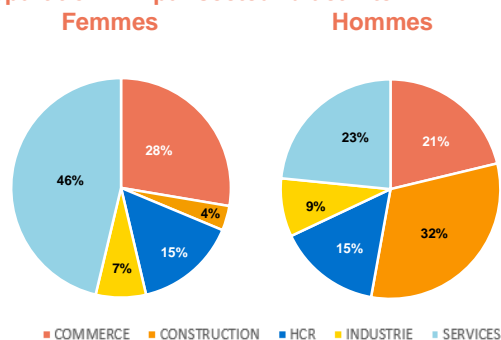
Répartition âge et sexe

	Femmes	Evolution	Hommes	Evolution
moins de 25 ans	443	11,6%	502	-6,5%
de 25 à 34 ans	541	18,6%	578	-14,5%
de 35 à 49 ans	499	24,4%	704	3,4%
50 ans et plus	278	13,5%	368	0,5%
Total général	1 761	17,5%	2 152	-4,8%

Source : Urssaf

GRAPHIQUE 15

Répartition H/F par secteur d'activité



Source : Urssaf



Le profil des embauches en CDD de plus d'un mois

Au 3^{ème} trimestre 2021, les embauches masculines représentent 50,9% des DPAE. En annuel, l'évolution des DPAE diminue aussi bien pour les femmes que pour les hommes, avec respectivement -10,8% et -15,5%.

Seule la tranche d'âge des moins de 25 ans hommes comme femmes progresse en annuel, avec un gain respectif de 419 et 6 déclarations. Elle pèse pour 50,4% des embauches féminines et 45,8% des embauches masculines du 3^{ème} trimestre 2021. Les recrues masculines âgées de 25 à 34 ans diminuent fortement en annuel, avec la perte de 518 DPAE. En nombre, la baisse est identique pour les femmes du même âge (-29,0%). Les femmes de 50 ans et plus sont les plus fragilisées, avec une baisse de 32,1% des DPAE les concernant (-299 DPAE). Elles ne pèsent que 10,9% des embauches du trimestre, contre 12,1% pour les hommes du même âge.

Les embauches féminines et masculines sont principalement concentrées dans le secteur des HCR avec respectivement 41% et 43%. Cependant, les hommes restent majoritaires dans ce secteur où ils pèsent pour 52,2% des DPAE enregistrées. Les femmes sont plus nombreuses dans les secteurs du commerce et des services où elles représentent respectivement 58,1% et 52,6% des DPAE du 3^{ème} trimestre 2021.

TABLEAU 5

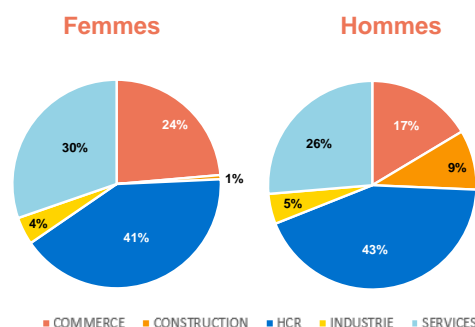
Répartition âge et sexe

	Femmes	Evolution	Hommes	Evolution
moins de 25 ans	2 927	16,7%	2 759	0,2%
de 25 à 34 ans	1 270	-29,0%	1 446	-26,4%
de 35 à 49 ans	978	-23,7%	1 089	-25,7%
50 ans et plus	633	-32,1%	731	-22,9%
Total général	5 808	-10,8%	6 025	-15,5%

Source : Urssaf

GRAPHIQUE 16

Répartition par âges et sexe



Source : Urssaf

Déjà
paru

septembre 2021 - Stat'ur conjoncturel l'emploi au 2^{ème} trimestre 2021

juillet 2021 - Reper'Embauches du mois de juin 2021

Sources et méthodologie

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

Les intentions d'embauche

La Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) s'inscrit dans le cadre des simplifications administratives et des mesures en faveur de l'emploi.

La DPAE recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des comptes de droit privé dans la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. La loi impose à tout employeur ayant l'intention de recruter un salarié de procéder à une DPAE

Est concerné par la DPAE tout employeur de salariés relevant du régime général de Sécurité sociale ou du régime des salariés agricoles à l'exception des particuliers employeurs de personnel de maison, des stagiaires avec convention de stage, des vendeurs à domicile et des salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Les données publiées proviennent des déclarations uniquement pour le secteur privé selon la définition

de la DGAFP, hors secteur AZ, UZ et intérim.

Les DPAE correspondent à des **flux d'intentions d'embauche** et non à des embauches effectives ou à des stocks d'emploi.

Certaines données non renseignées sur les DPAE sont estimées (type de contrat, durée du contrat...).

Les données sont provisoires, notamment pour les trois derniers mois.

Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

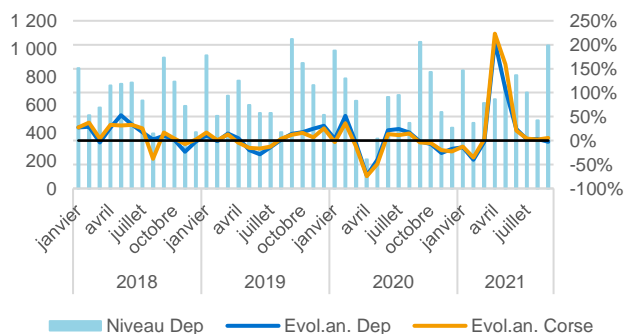
Au troisième trimestre 2021, les embauches reculent en annuel en Corse-du-Sud

Les embauches en Corse-du-Sud régressent en annuel de 8,2% (-1 141 DPAE), incidence directe du recul des CDD de plus d'un mois (-18,4%), qui pèsent pour 50% des déclarations enregistrées au cours du 3^{ème} trimestre. Elles ne suivent pas la tendance annuelle à la hausse des CDI (+0,5%) et des CDD d'un mois ou moins (+7,4%). Dans l'ensemble, 41,3% des déclarations relèvent du tertiaire, pour lesquelles 66,5% relevant des HCR et près de 49% du commerce, sont des CDD de plus d'un mois. Les contrats pérennes représentent la moitié

des embauches dans le secteur de la construction. La reprise des activités dans le secteur des HCR accompagnée de la mise en place du pass sanitaire ne permet pas une relance totale des embauches. Elles accusent le plus important recul annuel (-21,6%), avec la perte de 1 158 déclarations. Beaucoup d'établissements des HCR restent fermés en fin d'année, ce qui explique la forte décroissance par rapport au 4^{ème} trimestre 2019. Seules les autres activités de services sont dynamiques, avec 153 déclarations supplémentaires en annuel.

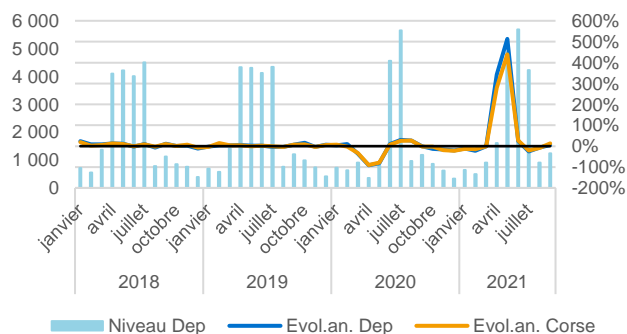
GRAPHIQUE 1

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDI



GRAPHIQUE 2

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

TABLEAU 1

Evolutions des déclarations préalables à l'embauche

Secteurs d'activité	Déclarations préalables à l'embauche						
	2021T3			2020T3		2019T4	
	Niveau	Part en CDI	Part en CDD de plus d'un mois	Evol DEP	Evol Corse	Evol DEP	Evol Corse
Industrie	525	33,1%	52,6%	-2,1%	3,4%	54,9%	53,3%
Construction	738	50,1%	42,0%	-10,9%	-10,2%	-12,6%	-14,7%
Tertiaire	11 495	14,4%	50,4%	-8,3%	-1,6%	80,7%	87,3%
Commerce	2 553	23,4%	48,7%	-1,4%	3,7%	60,8%	63,5%
Hébergement et restauration	4 197	8,3%	66,5%	-21,6%	-17,9%	212,7%	243,7%
Autres activités de services	4 745	14,9%	37,0%	3,3%	12,8%	38,2%	46,4%
TOTAL	12 758	17,2%	50,0%	-8,2%	-2,0%	69,1%	73,2%

Source : Urssaf

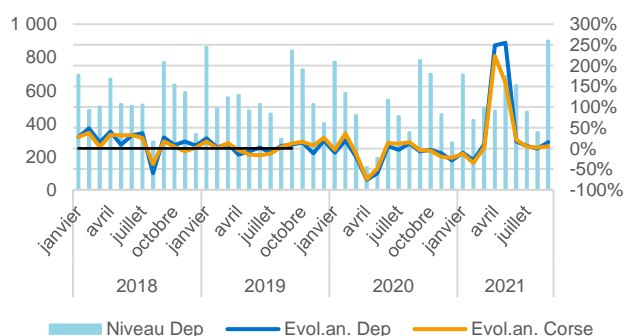
Hausse annuelle des embauches au troisième trimestre 2021 en Haute-Corse

Ce trimestre, les embauches en Haute-Corse sont dynamiques (+11,3%) et comptent désormais 11 589 déclarations, soit 1 659 DPAE supplémentaires en annuel. Seuls les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance (-6,1%), alors qu'ils représentent 47,3% des déclarations du trimestre. 610 DPAE en CDI sont concentrées dans les services, soit 35,5% mais leur part n'est que de 12,3% dans le total des déclarations du secteur. Ce dernier est le plus dynamique ce trimestre (+23,7%), avec 946 DPAE supplémentaires. Pour les CDD de plus d'un mois, 40,3% des déclarations sont rattachées aux

HCR, leur part représente plus de la moitié (68,1%) de leurs DPAE. Les embauches dans la construction sont composées majoritairement de contrats pérennes (-0,5% en annuel), le recours pour ce secteur à des CDD de plus d'un mois diminue de 18,5% (perte de 65 DPAE), ce qui explique le recul des embauches du secteur (-9,5%). L'industrie est dynamique ce trimestre en Haute-Corse. 52,6% des DPAE enregistrées par ce secteur sont en CDD de plus d'un mois. Les embauches dans le commerce progressent de +10,5% avec 204 déclarations supplémentaires.

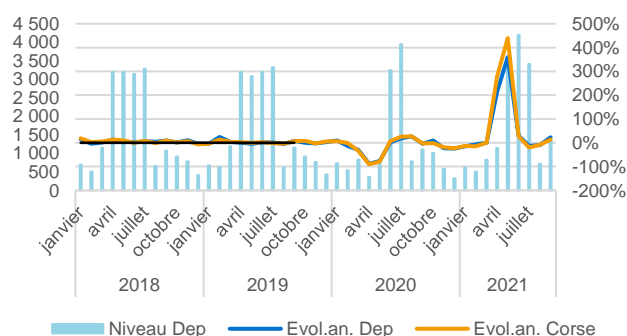
GRAPHIQUE 1

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauches en CDI



GRAPHIQUE 2

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

TABLEAU 1

Evolutions des déclarations préalables à l'embauche

Secteurs d'activité	Déclarations préalables à l'embauche						
	2021T3			2020T3		2019T4	
	Niveau	Part en CDI	Part en CDD de plus d'un mois	Evol DEP	Evol Corse	Evol DEP	Evol Corse
Industrie	530	27,4%	52,6%	9,5%	3,4%	51,9%	53,3%
Construction	728	51,4%	39,3%	-9,5%	-10,2%	-16,8%	-14,7%
Tertiaire	10 331	11,6%	47,6%	7,1%	-1,6%	95,3%	87,3%
Commerce	2 141	16,2%	52,2%	10,5%	3,7%	66,9%	63,5%
Hébergement et restauration	3 245	7,5%	68,1%	-12,5%	-17,9%	294,3%	243,7%
Autres activités de services	4 945	12,3%	32,1%	23,7%	12,8%	55,3%	46,4%
TOTAL	11 589	14,8%	47,3%	6,0%	-2,0%	77,9%	73,2%

Source : Urssaf